

ADMINISTRATION DU VILLAGE DE L'ORIENT

COMPTES 2023

PREAVIS NO. 3

RENSEIGNEMENTS DE LA BOURSIERE ET DU CONSEIL EXECUTIF

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Les comptes du village de L'Orient pour l'exercice 2023, que nous avons l'honneur de vous présenter, se bouclent par **un bénéfice de Fr. 1'383.55**. Nous avons amorti le patrimoine financier à concurrence de Fr. 140'500.--. Nous avons également amorti le patrimoine administratif de Fr. 138'155.55, soit Fr. 100'000.-- sur la rénovation de l'Hôtel de la Poste et Fr. 38'155.55 sur la rénovation de la place entre Germinal et la Grande Salle. Il est à relever que cette dernière somme représente le coût total de la rénovation de ladite place et que le crédit de Fr. 60'000.— que le Conseil général avait accordé en acceptant le préavis 01/2023 n'a de loin pas été utilisé. Nous avons également créé une réserve de Fr. 100'000.-- pour la rénovation future de la Ferme.

Administration générale :

Le compte 102.306 « jetons de présence » budgetisé à Fr. 10'960.00 s'est porté à Fr. 14'920.00. Ce surplus a été notamment provoqué par les nombreuses séances de chantier de la traversée de L'Orient auxquelles nous avons participé. Ce poste a été revu à la hausse dans le budget 2024 afin de ne pas avoir une telle différence au terme de l'exercice comptable.

Le compte 102.309 « civilités et gestion » s'est monté à Fr. 6'382.80 alors qu'il était budgetisé à Fr. 5'000.00. Les annonces dans la FAVJ pour les assemblées générales sont honorables voici le montant pour 2023 soit Fr. 1'356.60. Ce poste a également été revu à la hausse lors de l'établissement du budget 2024.

Le compte 110.310 « Frais d'administration - fournitures » s'est monté à Fr. 21'811.20 alors qu'il était budgetisé à Fr. 26'830.00. Cette baisse est due aux frais d'archivage qui ne nous ont pas encore tous facturés alors qu'ils étaient budgétés.

Le compte 110.365 « subsides aux sociétés » s'est porté à Fr. 34'443.55 alors qu'il était budgetisé à Fr. 39'560.00. Cette baisse est due au fait que le montant alloué aux « imprévus extra + réceptions diverses » n'a pas entièrement été utilisé. Il a déjà été abaissé lors de l'établissement du budget 2024.

Finances :

Le compte 210.400 « Produits d'impôts » se monte à Fr. 229'990.93 alors qu'il figurait au budget pour Fr. 140'000.00.

Domaines et Bâtiments :

Dans l'ensemble des bâtiments, il n'y a pas eu de dépassement de budget. Nous réalisons les travaux nécessaires au fur et à mesure.

Eclairage public

Le budget a été respecté car nous n'avons pas eu de grosses pannes.

Urbanisme

Le budget de ce poste a été respecté. A noter que depuis l'année 2023, la Commune du Chenit qui encaisse un impôt sur les chiens, a repris à sa charge la gestion des canicrottes.

Le Conseil exécutif et la Boursière restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Conclusions

En conséquence, nous demandons au Conseil Général de délibérer et de se prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

Vu le préavis no. 3/2024

Où le rapport de la Commission de Gestion

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour

1. accepte les comptes 2023 tels que présentés ;
2. accepte et donne décharge au Conseil exécutif de sa gestion pour l'année 2023 ;
3. donne décharge à la Commission de gestion.

L'Orient, le 3 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL EXECUTIF

Le Président

Pierre-Maurice Rochat

Le Secrétaire

Raymond Lavanchy

